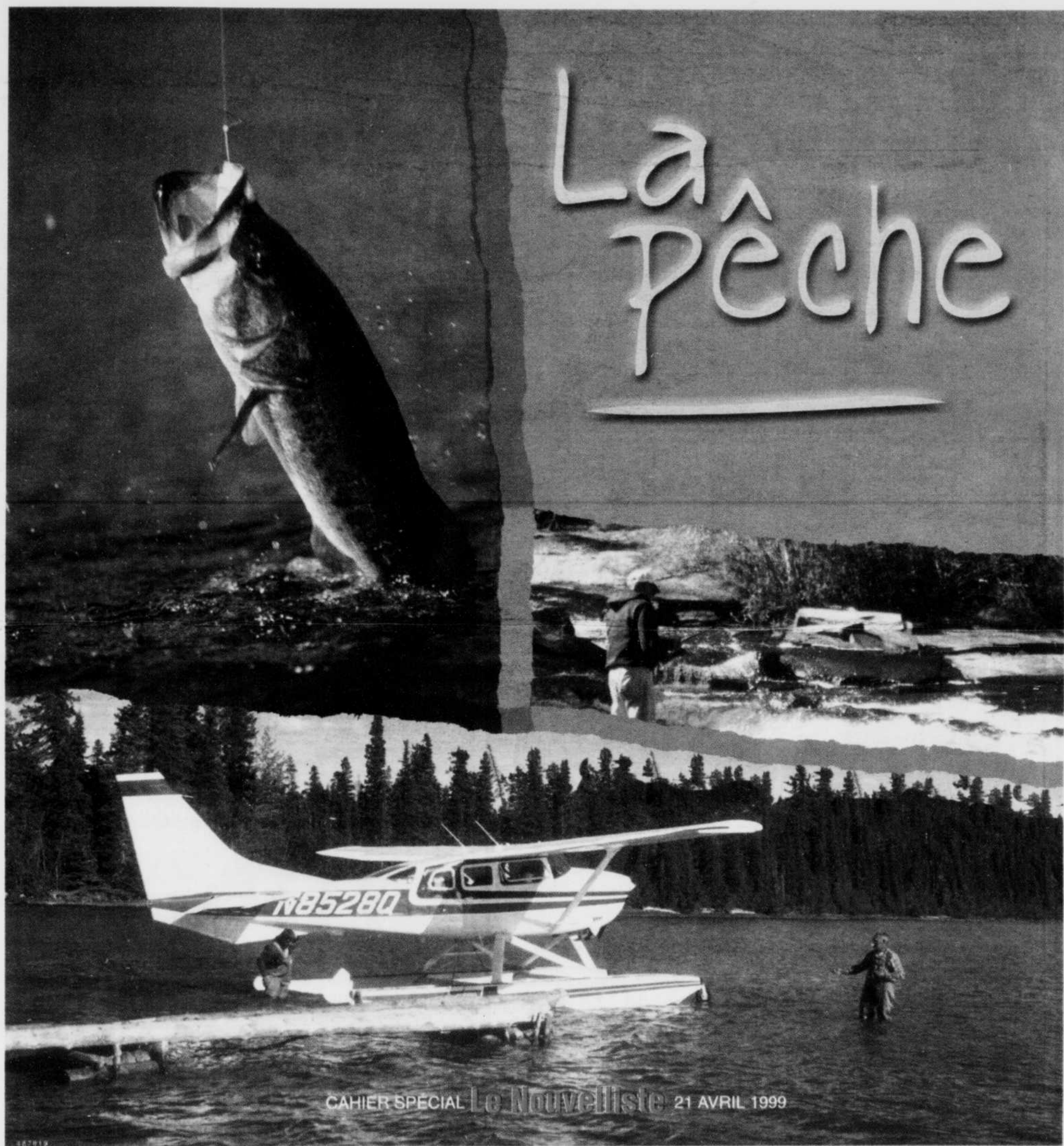
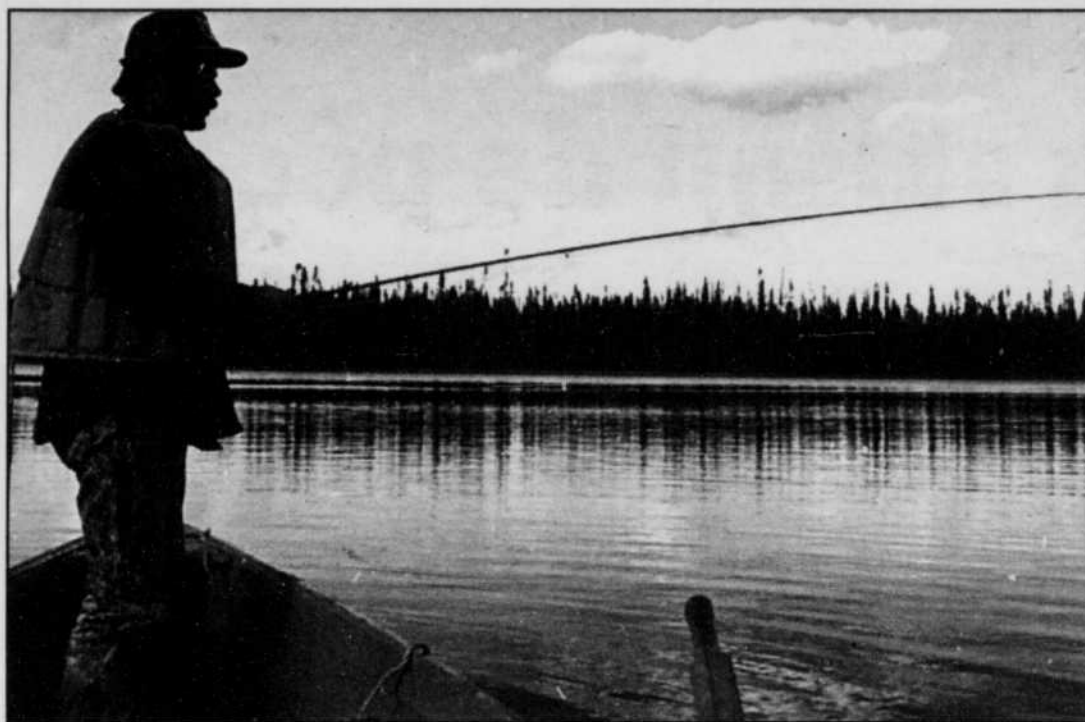


# La pêche



CAHIER SPÉCIAL *Le Nouvelliste* 21 AVRIL 1999



## Le permis de pêche sportive Ne partez pas sans lui !

Pour pratiquer la pêche sportive, il est obligatoire d'avoir en sa possession un permis de pêche sportive, d'en respecter les conditions, et sur demande, de le présenter sur-le-champ à un agent de conservation de la faune.

L'enfant de moins de 18 ans d'un titulaire de permis peut pêcher sans permis. De plus, tout enfant de moins de 18 ans peut pêcher sans permis s'il pêche sous la surveillance d'un titulaire de permis âgé de 18 ans ou plus.

Dans ces cas, la quantité totale de poissons pris et gardés par jour ne doit pas dépasser la quantité autorisée par le titulaire du permis. Ces modalités s'appliquent à tous les permis de pêche sportive.

Pour les résidents, le permis de pêche sportive n'est pas requis pour pêcher à certains endroits, nous vous invitons à consulter la brochure «La pêche sportive au Québec» pour connaître ces endroits.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez consulter la brochure «La pêche sportive au Québec», ou un des bureaux du Service de la conservation de la faune du secteur Faune et Parcs Québec :

**La Tuque - 819-523-5556**  
**Saint-Alexis-des-Monts - 819-265-2075**  
**Shawinigan - 819-537-7273**  
**Trois-Rivières-Ouest - 819-371-6575**  
**Victoriaville - 819-752-4614**  
**Bureau régional - 819-371-6581**



# SUZUKI

L'expérience tant attendue <sup>MD</sup>



L'ultime, le plus fameux VTT !  
 La légendaire "King" de tous les VTT...  
 ...et son  
 Son Altesse Royale

le tout-puissant

**KING QUAD**

NOUVELLE ALLURE  
 EN 1999!



LE TOUT NOUVEAU  
 QUADRUNNER LT-F500FX

et pour un TEMPS LIMITE vous offre  
**UNE AUBAINE MUSCLÉE**

Agissez vite et recevez un ENSEMBLE DE TREUIL GRATUIT à l'achat de n'importe quel VTT 4 x 4 Suzuki 1998 ou 1999 neuf.

Conduisez comme un pro.  
 Portez toujours un casque, des lunettes et des vêtements protecteurs. Ne conduisez jamais après avoir bu de l'alcool et suivez un cours de sécurité en VTT du Conseil canadien de la sécurité.

Demandez les détails  
 à votre concessionnaire  
 autorisé Suzuki.

**BELLEMARE**  
**MOTO**

Sortie 202 de l'autoroute 55

**1571, Principale**

**Saint-Étienne-des-Grès**

(819) 535-3726

**POLARIS**  
**Croyez-le !**

Achetez un nouveau VTT Polaris et obtenez un treuil "WARN" ou choisissez les options suivantes : accessoire(s) valeur de 250 \$ ou aucun acompte, aucun paiement et aucun intérêt pendant 90 jours.  
 Cette offre se termine le 31 mai 1999

**GARAGE C. JETTÉ inc.**

1161, rang Saint-Barthélémy  
 Saint-Léon-le-Grand (Québec) J0K 2W0

(819) 228-2066

Télec. : (819) 228-8221



POLARIS  
 4 ROUES

489601

**En 1999, nos nouveaux prix sont imbattables !**

Venez le constater par vous-même avec la gamme de nos moteurs hors-bord 2 et 4 temps.



**YAMAHA**

**2 ANS GARANTIE LIMITEE**  
 Le Meilleur rapport QUALITÉ / PRIX

Choix d'embarcations en fibre et en aluminium, ainsi que remorques.

**J. SICARD ATOUT PRET**  
**SPORT INC. ATOUT BAIL**  
 LOUISEVILLE

811, boul. Saint-Laurent Est, Louiseville **228-5803**

487903

Dès le 23 avril

# Ouverture de la saison de pêche

La direction régionale Mauricie et Centre-du-Québec du secteur Faune et Parcs désire rappeler à la population que la saison de pêche à l'omble de fontaine débute officiellement le 23 avril prochain dans les zones de pêche : 6, 7, 14, 15 et 18. Les limites de prise varient de 10 à 20 selon la zone de pêche.

Pour ce qui est du touladi, la saison débutera aussi le 23 avril pour les zones de pêche : 6, 7, 14 et 18. Pour la zone de pêche 15, la date est le 1er juin. La pêche sera interdite au touladi sur les lacs Châteauvert et Manouane qui sont situés au nord de Saint-Michel-des-Saints.

Sur les lacs Grobois, aux Sables, Lemère, du Missionnaire, Mondonac et Sleigh, la pêche à toutes les espèces, y compris le touladi, débutera le 1er juillet.

La limite quotidienne de prise pour le touladi est de 2, et il est interdit de prendre et de garder, ou d'avoir en sa possession, un touladi d'une longueur de 35 à 50 centimètres inclusivement, provenant de ces zones.

Cette mesure ne s'applique pas dans les parcs, les réserves fauniques, les zecs et dans certains plans d'eau situés sur les territoires avec droits exclusifs de

quelques pourvoies de ces zones.

Quant aux brochets et aux dorés, dans les zones 6, 7 et 15, la saison ouvrira le 21 mai et la limite de prise est de 6 par espèce.

Pour la zone 18, l'ouverture se fera le 28 mai et la limite de prise est de 6 dorés et 10 brochets. Pour la zone 14, l'ouverture sera le 21 mai et la limite de prise est de 10 par espèce.

Par ailleurs, une nouvelle période de pêche sportive pour la perchaude débutant le 7 mai dans le couloir fluvial des zones 7 et 8 a été instaurée. Pour connaître l'ouverture de la pêche à la perchaude dans d'autres plans d'eau des zones 7 et 8, vous pouvez consulter la brochure pêche aux pages 32 à 36.

## LES ZECs DE LA RÉGION

À l'exception de la Zec Tawachiche qui débutera sa saison de pêche à certaines espèces le 23 avril prochain, toutes les autres zecs de la région débiteront en mai prochain.

Pour de plus amples informations sur les zecs, vous êtes conviés à consulter la brochure des règlements de pêche du Québec (pages 69 à 73).



## LES RÉSERVES FAUNIQUES

Les réserves fauniques du Saint-Maurice et de Mastigouche débiteront officiellement leur saison le 14 mai prochain. Pour de

plus amples informations sur les réserves fauniques, vous pouvez communiquer directement avec les responsables de ces derniers aux coordonnées suivantes :

Réserve faunique  
Mastigouche  
819-265-2098

Réserve faunique Saint-Maurice  
819-646-5680

La brochure «La pêche sportive au Québec»

## Un outil essentiel pour tout bon pêcheur

Le secteur Faune et Parcs désire informer les adeptes de la pêche que la brochure «La pêche sportive au Québec - principales règles du 1er avril 1999 au 31 mars 2000», est maintenant disponible dans nos bureaux et chez les dépositaires de permis de pêche.

La brochure fait état des principales règles que tous les pêcheurs doivent connaître et respecter dans la pratique de leur sport favori.

Comme par le passé, la brochure se veut facile pour la consultation, pour ce faire, les nouveautés sont indiquées par un pictogramme en forme de poisson. Nous vous rappelons que cette information ne remplace pas les textes officiels des lois et règlements.

**LE RESPECT  
DES RÈGLES DE PÊCHE,  
C'EST PRIMORDIAL**

La réglementation est un moyen d'as-

### LA PÊCHE SPORTIVE AU QUÉBEC



surer une gestion judicieuse de la pêche. Pourtant, certaines personnes oublient parfois qu'un manquement aux règles constitue une infraction.

Les manquements les plus fréquents sont : la pêche en temps prohibé, la pêche sans permis, la pêche avec plus d'une ligne, ligne sans surveillance, la pêche avec des poissons-appâts dans un lieu interdit, la possession de poissons-appâts dans un lieu interdit, dépasser la limite quotidienne de prise autorisée.

Rappelons aussi qu'il est interdit de vendre, d'acheter, de troquer ou d'offrir d'acheter les poissons suivants lorsqu'ils sont pris à la pêche sportive au Québec ou ailleurs : achigan, grand brochet, brochet maillé, doré, éperlan, lotte, maskinongé, perchaude, omble, ouananiche, saumon atlantique, touladi, truite arc-en-ciel et truite brune.

Il est interdit de vendre des poissons-

appâts capturés à la pêche sportive, de vendre, d'acheter ou d'avoir en sa possession du poisson pêché illégalement, de laisser se gâter un poisson propre à la consommation humaine qu'on a pris et gardé. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter la brochure «La pêche sportive au Québec».

### LIMITE DE TAILLE

Il est interdit de prendre et de garder, ou d'avoir en sa possession :

- un maskinongé de moins de 104 cm de longueur provenant du fleuve Saint-Laurent (zones 7, 8, 21) ;
- une perchaude de moins de 16,5 cm de longueur provenant des eaux du lac Saint-Pierre ;
- pour les limites de taille des autres espèces, vous pourrez consulter les pages 16 et 17 du résumé des règlements.



## Un GPS adapté à vos besoins

Chez 3 NORDS Plein air, notre spécialité, c'est la formation. Nous ne sommes pas des vendeurs et ne voulons pas le devenir. Pour cette raison, bien des gens nous demandent conseil lorsque vient le temps d'acheter un GPS.

La grille qui suit brosse un tableau complet des GPS de plein air disponibles dans les magasins cette année. Ceci vous facilitera certainement la tâche pour l'achat de votre appareil.

Un GPS, ce n'est pas sorcier à utiliser, mais une simple formation de quelques heures en groupe ou en privé vous permettra de pousser au maximum les possibilités de votre appareil. Trop de GPS restent malheureusement dans leur boîte car leur propriétaire ne sait pas les utiliser.

Source : 3 NORDS plein air  
André Pelletier

## Grille comparative des GPS de plein air pour 1999

Modèles	Coût	Nombre de canaux	Mémoire	Protection de la mémoire	Autonomie	Pos. par moyenne	User grid	Remarques
EAGLE Explorer	\$ 230.00	12	750 repères 20 routes	Lithium 10 ans	20 hrs	non	non	Les GPS Eagle et Lowrance sont presque identiques. Ce sont de bons GPS, rapides et puissants mais difficiles d'approche.
LOWRANCE GlobalNav 12	\$ 300.00	parallèles	750 repères 20 routes			oui		
EAGLE Expedition II	\$ 370.00	12	1 750 rep. 50 routes	Lithium 10 ans	20 hrs	oui	non	1 000 icônes en mémoire
LOWRANCE GlobalNav 212	\$ 400.00	parallèles	1 999 rep. 99 routes			oui		

### MAGELLAN

Magellan Pioneer	\$ 100	double multiplex	100 repères 1 route	20 min.	24 hrs	non	non	Encore disponible mais n'est plus produit. Peu coûteux. Pour utilisation en milieu ouvert.
Magellan 300	\$ 150	Allview	100 repères 1 route	20 min.	24 hrs	non	non	C'est le successeur du Pioneer. Il est plus puissant mais il est recommandable de l'utiliser en milieu ouvert.
Magellan Blazer 12	\$ 190	12 parallèles	100 repères 1 route	20 min.	24 hrs	non	non	Excellent rapport qualité / prix. Vous y retrouverez le strict nécessaire pour l'utilisation en forêt. Idéal pour débuter.
Magellan 2000 XL	\$ 230	12 parallèles	200 repères 5 routes	Lithium 10 ans	24 hrs	non	oui	Choix populaire. Très bon GPS, autant pour le débutant que pour l'utilisateur expérimenté.
Magellan 315	\$ 250	12 parallèles	500 repères 20 routes	Lithium 10 ans	15 hrs	oui	oui	Il a le boîtier du Pioneer mais c'est un GPS de haute qualité. C'est à notre avis le meilleur rapport qualité / prix !
Magellan Tracker	\$ 370	12 parallèles	500 repères 20 routes	Lithium 10 ans	30 hrs	oui	oui	Fonction «Northfinder» qui permet de s'orienter à l'aide du soleil et la lune. Calcul des meilleures périodes de pêches et chasse.
Magellan Colortrack	\$ 450	12 parallèles	500 repères 20 routes	Lithium 10 ans	30 hrs	oui	oui	C'est le Tracker avec un écran en couleur. C'est le cadillac des GPS de plein air.

### GARMIN

Garmin 38	\$ 180	Double multiplex	250 repères 20 routes		20 hrs	non	non	Peu coûteux. N'est plus produit mais encore disponible. Pour utilisation en milieu ouvert.
GPS 12	\$ 260	12 parallèles	500 repères 20 routes	Lithium 10 ans	24 hrs	oui	oui	Conçu pour être facile d'utilisation d'une seule main. Bon GPS de plein air.
GPS II Plus	\$ 360	12 parallèles	500 repères 20 routes	Lithium 10 ans	24 hrs	oui	oui	Écran pivotant pour utilisation manuelle ou sur un tableau de bord. Très simple d'utilisation.
GPS 12 CX	\$ 450	12 parallèles	1000 rep. 20 routes	Lithium 10 ans	36 hrs	oui	oui	Écran couleur. Facile d'utilisation d'une seule main. C'est le GPS qui offre le plus d'autonomie.

Positionnement par moyenne: Permet un positionnement plus précis.

USER GRID: Permet de créer une grille de coordonnées pour l'utilisation des cartes à l'échelle 1:20 000 du MRN (système de coordonnées MTM).

## SPÉCIAL MISE AU POINT SUR MOTEURS «JOHNSON» ET «EVINRUDE»

- Vérification du système de carburant et ajustement : carburateur, filtre, conduits
- Vérification du système d'allumage et ajustement
- Vérification de la compression
- Vérification de l'hélice
- Vérification du niveau d'huile du pied
- Vérification du système de refroidissement : pompe à eau, thermostat.

Le tout à compter de **59<sup>95</sup>\$** plus pièces Taxes en sus

**HORS-BORD Johnson**  
La force de l'expérience

Venez voir la nouvelle gamme 1999



## Bonne pêche en 1999

**PRINCECRAFT**

BATEAUX DE PÊCHE — À compter de **8 999\$** — incluant bateau, moteur et remorque.



LE MEILLEUR CHOIX D'ARTICLES DE PÊCHE SUR LA RIVE SUD. NOMBREUX SPÉCIAUX SUR PLACE !

**QUINCAILLERIE L. ROUSSEAU LTÉE**  
Place 21-Mars, centre-ville Nicolet. Tél. : 293-4825

FINANCEMENT SUR PLACE VENTE - SERVICE - ÉCHANGE



## MOKO CHASSE ET PÊCHE

640, 10e Rue, Grand-Mère

Tél. : 538-4948 - Téléc. : 538-9810

Permis chasse et pêche  
Vêtements - Tannage - Armes - Taxidermie

- Nous serons à l'Expo de l'aréna de Grand-Mère les 23, 24 et 25 avril 1999
- Cartes topographiques - 1/20 M - 1/50 M - 1/250 M

Spécial 1<sup>er</sup> Anniversaire

Chasse-moustiques

**WATKINS**  
Rég. : 10<sup>995</sup>  
**SPÉCIAL 7<sup>95</sup>\$**  
240 ml

Cannes et moulinets

**SHIMANO**  
Rég. : 39<sup>995</sup>  
**SPÉCIAL 28<sup>995</sup>\$**  
10% Bo.Jig

# Les pratiques interdites

• Il est interdit de vendre, d'acheter, de troquer ou d'offrir d'acheter les poissons suivants lorsqu'ils sont pris à la pêche sportive au Québec ou ailleurs : achigan, grand brochet, brochet maillé, doré, éperlan, lotte, maskinongé, perchade, omble, ouananiche, saumon atlantique, touladi, truite arc-en-ciel et



truite brune.

• Il est interdit de vendre des poissons-appâts capturés à la pêche sportive.

• Il est interdit de vendre, d'acheter ou d'avoir en sa possession du poisson pêché illégalement.

• Il est interdit de pêcher à l'aide d'hameçons ou crochets manipulés de façon à percer le poisson dans une partie du corps autre que la bouche. Il est, par conséquent, interdit de garder un poisson pris intentionnellement à la pêche à la ligne par une partie du corps autre que la bouche.

• Il est interdit de garder un saumon dont a été accrochée ou percée toute partie du corps autre que la bouche.

• Il est interdit de pêcher à partir d'un pont qui traverse une rivière à saumons ou son estuaire. De plus, il est interdit de pêcher dans une rivière à saumons entre une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever.

• Il est interdit de prendre et de garder, ou d'avoir en sa possession, un saumon de moins de 30 cm de longueur.

• Il est interdit d'utiliser, pour sortir de l'eau le poisson pris à la pêche sportive :

- un filet autre qu'une épuisette;

- un serre-queue de plus de 2 m de longueur;

- une gaffe à ressort;  
- une gaffe, quelle qu'elle soit, pour le saumon.

• Il est interdit d'avoir en sa possession, à moins de 100 m d'un lieu de pêche ou d'un cours d'eau, un engin de pêche dont l'usage est interdit sur le lieu même, excepté lorsqu'un tel engin se trouve dans un véhicule (sauf une embarcation) ou un bâtiment.

• Il est interdit de pêcher à moins de 22,8 m en aval de l'entrée inférieure d'une échelle à poisson ou passe migratoire en activité et d'un obstacle ou espace à sauter.

• Il est interdit de laisser se gâter un poisson propre à la consommation humaine qu'on a pris et gardé.

• Il est interdit de circuler en véhicule motorisé sur les dunes du domaine public. Aux Îles-de-la-Madeleine, la circulation avec de tels véhicules n'est autorisée que dans les sentiers identifiés à cette fin et aménagés conformément à la loi.

• Il est interdit de circuler en véhicule motorisé, sauf en motoneige, dans les tourbières du domaine public situées au sud du fleuve Saint-Laurent, de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent.

# Quelle méthode de pêche préférez-vous ?

La pêche sportive se pratique généralement à la ligne. Il est cependant permis d'utiliser l'arc, à l'arbalète, au harpon en nageant à certains endroits et pour certaines espèces. La bourolle ou le carrelet sont autorisés pour capturer les poissons-appâts.

L'épuisette est autorisée pour sortir de l'eau le poisson préalablement capturé au moyen d'un engin de pêche autorisé. L'épuisette ou le carrelet sont également autorisés

pour pêcher l'éperlan ou le corégone à certains endroits. Toute autre méthode de pêche est interdite à la pêche sportive.

Pour la pêche à la ligne, le pêcheur doit utiliser une seule ligne à la fois et la garder sous sa surveillance constante et immédiate. Ainsi par exemple, il est interdit de pêcher au moyen d'un lancer léger en même temps qu'on pêche à la mouche. Pour la pêche durant l'hiver, le nombre de ligne diffère.

## RECONNU POUR LE MEILLEUR SERVICE DE LA RÉGION !

**NOUVEAU !  
LA GAMME  
1999  
DES MOTEURS**

**MERCURY  
HORS-BORD**

**merCruiser**



**RÉPARATION DE  
BATEAUX ET  
D'ACCESSOIRES  
TRANSPORT ET  
ENTREPOSAGE**

**ATELIER GUY MALOUIN**

oeuvre dans le monde du bateau depuis 21 ans. Chez nous, vous avez l'assurance d'un service honnête.

**Nous sommes dépositaire des bateaux**

**Nordic**

**100 % fabriqués au Québec.**



**TRÈS BEAU CHOIX DE  
BATEAUX PNEUMATIQUES  
EN LIQUIDATION**



**ATELIER GUY MALOUIN ENR.**

**Établi depuis 21 ans.  
VHF69**

**OUVERT LE SAMEDI  
8 h 30 à midi, 13 h à 17 h**

**2965, Bas de la Rivière, Nicolet**

**Tél. : (819) 293-5916**

**Télé. : (819) 293-6333**

**J.M. Raymond Décors Inc.**

1061, rue Thibault, Cap-de-la-Madeleine 375-9547



**Le plus vaste  
choix au  
Québec**



**Nouveauté  
VISTA CAB  
DISPONIBLES  
6½ et 8 pi.**

**Boîtes neuves**  
8 pi à compter de **760\$**  
6 pi à compter de **650\$**



## RABAIS PRINTANIER

sur moteurs **EVINRUDE** 1998

— 9,9 forces **1799 \$**  
— 4 forces **999 \$**

Jusqu'à épuisement des stocks.

### PLUSIEURS MODÈLES EN DÉMONSTRATION

• BATEAU • MOTEUR • REMORQUE

*Spécial* à compter de **207,72\$\***

\*Financement et détails sur place

**SUPER PRO 180**



Instrumentation complète incluant :

• Vivier • Radio am / fm • Sonar • etc.

**RÉPARATION DE TOUT GENRE DE BATEAUX,  
DE TOUTE MARQUE DE MOTEURS.**



484670

**Toujours là pour vous servir !**

### RABAIS sur tous les moteurs 1999

**Johnson**  
**EVINRUDE**



Venez vous  
renseigner !

- Nouvelle technologie **FICHT**.
- Moteur à injection électronique directe plus performant.
- Hors-bord le plus perfectionné sur le marché.
- Le nouveau V4 et V6 60° à balayage en boucle offre une performance exceptionnelle.
- Système de feu ultra-précis à infrarouge.
- Design de pied plus performant.
- Moteur très compact.

# Pour réussir son voyage de pêche

Les pourvoires peuvent devenir un vrai petit paradis pour les pêcheurs. Car, dans une pourvoirie, vous êtes assuré de prendre du poisson. De la truite, du doré, du brochet, il y a un lac pour tous les goûts et pour les pêcheurs de tous les niveaux.

Il existe environ 600 pourvoires au Québec qui sont maintenant classifiées par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. En effet, les pourvoires qui font partie de la Fédération des pourvoyeurs du Québec (FPQ) sont classées par ordre d'étoiles, les établissements à quatre et cinq étoiles étant les mieux cotés. Selon votre choix de forfait, votre séjour pourra vous coûter de 50\$ à 150\$ par jour et par personne.

Que peut-on s'attendre à trouver dans une expédition en pourvoirie ? Le dépaysement, le plein air et, surtout, l'aventure. Et votre aventure débute dès votre arrivée sur le site.

La plupart des pourvoires du Québec offrent une grande diversité de forfaits, dont la durée peut varier de trois jours à plusieurs semaines. Un forfait d'une fin de semaine en mettra plein la vue aux pêcheurs du dimanche.

Le forfait comprend un chalet qui peut loger quatre personnes ou plus, avec des chambres fermées et une cuisine fonctionnelle, ainsi qu'une embarcation motorisée et le service, ordinairement très attentionné, de l'équipe sur place. On ne néglige rien afin d'offrir quelques jours de vrai repos aux visiteurs. Si la vie dans un chalet et l'absence de voisins ne vous enchantent pas, consolez-vous. Certaines pourvoires disposent d'une auberge ou encore d'un hôtel qui peut accueillir plusieurs groupes à la fois. Ces établissements sont aussi classifiés par étoiles et offrent diffé-

rents services allant de la salle à manger aux réunions d'affaires.

### UNE AVENTURE DESTINÉE AUX DÉBUTANTS

Si vous êtes, en matière de pêche, un profane qui a toujours pris son poisson dans l'aquarium de son supermarché, cette aventure vous est spécialement destinée. La majorité des pourvoires du Québec disposent de plusieurs lacs, parfois ensemencés, parfois naturels. Donc, si vous voulez prendre votre poisson aussi rapidement qu'au supermarché, les lacs ensemencés sont pour vous.

Si, au contraire, la pêche est pour vous une façon de prendre du bon temps et de relaxer, choisissez les lacs naturels, où la patience est d'or. Mais rassurez-vous : même les lacs naturels sont contrôlés. La population des différentes espèces de poissons ainsi que leur rythme de reproduction sont méticuleusement étudiés.

Vous n'avez qu'à vous renseigner auprès des propriétaires de la pourvoirie ou à leur expliquer vos besoins, et ils vous guideront vers les endroits appropriés. Rappelez-vous toutefois que pêcher sans permis peut vous coûter cher et, ainsi, vous faire regretter les jolies truites de votre supermarché.

Certaines pourvoires sont ouvertes toute l'année, pour la pêche, la chasse et la pêche sur la glace. D'autres ouvrent de la fin de mai — début de la saison de la pêche — jusqu'à la fin de l'automne — fin de la saison de la chasse.

Sachez que ceux qui pêchent beaucoup visitent les pourvoires entre la fin de mai et la fin de juin. Les couples d'amis et les familles s'y rendent plutôt durant les mois de juillet et d'août.

**KO-T**

**Distribution KO-T enr.**

Clovis Côté, propriétaire

**Distributeur des produits Siemens  
Équipements photovoltaïques  
Éclairage et système d'alarme solaire**

**722, Barkoff, Cap-de-la-Madeleine  
Tél. : 1-877-378-3502 - Téléc. : 378-9603**

# La consommation du poisson de pêche sportive en eau douce

Réalisé conjointement par le ministère de l'Environnement et de la Faune et le ministère de la Santé et des Services sociaux, **Le Guide de consommation du poisson de pêche sportive en eau douce** est une indication quant à la consommation mensuelle de repas de 230 grammes (8 onces) de poissons d'eau douce pêchés au Québec. Les principaux facteurs qui affectent le degré de contamination de la chair de poissons pêchés à un endroit donné étant la taille et l'espèce, les recommandations faites dans ce guide tiennent compte de ces deux facteurs. En ce qui concerne les espèces ou les plans d'eau pour lesquels il n'existe pas d'information, il faut suivre les règles générales pour la consommation de poisson. Enfin, pour les femmes enceintes ou qui allaitent et



pour les jeunes enfants, des règles plus sévères de consommation doivent s'appliquer.

La contamination varie de façon importante selon les contaminants, les diverses espèces de

poissons et les lieux. Les règles de consommation des poissons sont basées sur les directives administratives édictées par Santé et Bien-être social Canada pour la mise en marché des produits de

la pêche. Ces directives, pour les principaux contaminants, sont données ci-après :

**Mercuré : 0,5 mg/kg**  
**BPC : 2,0 mg/kg**  
**DDT : 5 mg/kg**  
**Mirex : 0,1 mg/kg**  
**Dioxines et**  
**Furannes : 15 ng/kg\***  
**\* Équivalent toxique**  
**2,3,7,8 - TCDD**

Dans le cas des BPC, du mirex et des dioxines et furannes, les teneurs mesurées dans la chair des poissons sont, à quelques exceptions près, toutes inférieures aux directives administratives.

Par contre, dans le cas du mercure, les teneurs excèdent fréquemment la directive de 0,5 mg/kg pour plusieurs espèces de poissons, notamment dans le cas des poissons piscivores.

Les recommandations données dans le guide sont donc basées principalement sur les teneurs en mercure mesurées dans les différentes espèces de poissons.

## ESPÈCES ET RÈGLES DE CONSOMMATION

- Grand corégone, omble de fontaine (truite mouchetée), autres truites (excepté le touladi). Consommation recommandée : huit (8) repas\* par mois.

- Barbotte, esturgeon, lotte, meunier, perchaude, touladi (truite grise). Consommation recommandée : quatre (4) repas\* par mois.

- Achigan, brochet, doré, masquinongé. Consommation recommandée : deux (2) repas\* par mois.

\* Un repas : 230 grammes (8 onces) de poisson frais.

## L'AVENTURE EN



# KVF



Aucun sentier ne peut tenir tête au KVF automatique 1999 de KAWASAKI. Grâce à sa puissance de traction et à sa suspension supérieure, vous pouvez compter sur le KVF pour être à la hauteur de la tâche.

**Kawasaki**

**MAIS, PAS BESOIN DE NOUS CROIRE SUR PAROLE,**



# KVF

Kawasaki

*faites l'essai d'un*

dès aujourd'hui et vous conviendrez avec nous que les performances en disent long.

## A. Pérusse Machinerie

329A, rue Gervais, Trois-Rivières - 376-7436

**Kawasaki**  
 V'la le bon temps!

484655

# 18 OFFRE SPÉCIALE SUR KVF MOIS DE GARANTIE

VALIDE JUSQU'AU 30 AVRIL 1999

## L'AVENTURE EN



# KVF

AUCUN SENTIER NE PEUT TENIR TÊTE AU KVF\*

AUTOMATIQUE 1999 DE KAWASAKI. GRÂCE À SA

PUISSANCE DE TRACTION ET SA SUSPENSION

SUPÉRIEURE, VOUS POUVEZ COMPTER SUR LE

KVF POUR ÊTRE À LA HAUTEUR DE LA TÂCHE.

**MAIS PAS BESOIN DE NOUS**

**CROIRE SUR PAROLE. FAITES L'ESSAI**

D'UN KVF DÈS



AUJOURD'HUI ET VOUS CONVIENDREZ AVEC NOUS

QUE LES PERFORMANCES EN DISENT LONG.



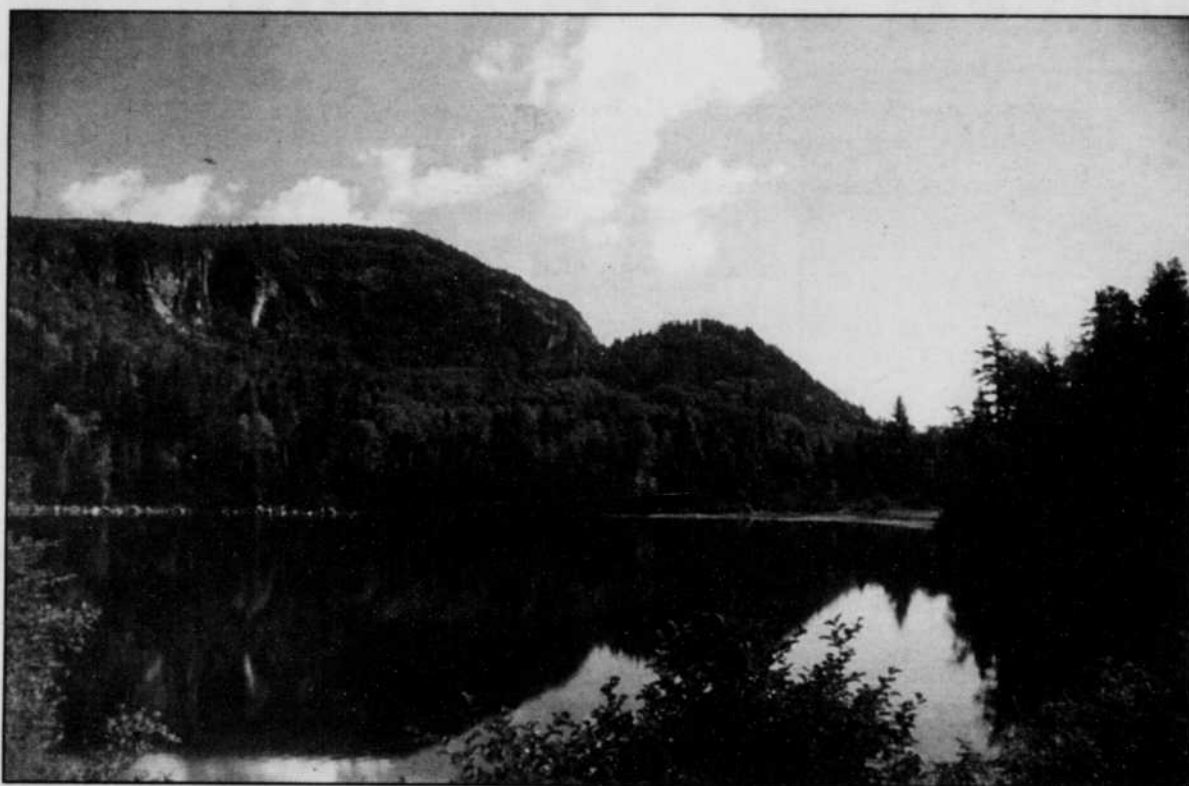
**Kawasaki**

**EQUIPEMENTS**  
**Les Chutes**

975, 5e Avenue  
 Shawinigan-Sud  
 537-5136

## Remise à l'eau du poisson

# Une technique à connaître



Toute personne qui capture un poisson pendant une période interdite ou avec un engin interdit ou lorsque la limite de prise est atteinte doit immédiatement rejeter ce poisson, mort ou vif, dans les eaux où elle l'a pris en évitant de le blesser inutilement.

Le pêcheur peut également remettre à l'eau, vivant, le poisson qu'il vient de prendre et qu'il est en droit de garder. Dans tous les cas, pour donner les chances au poisson de survivre, on doit s'en tenir à la méthode suivante.

- Si vous pratiquez la remise à l'eau du poisson, utilisez un hameçon sans ardillon, en cassant, en limant ou encore en reliant l'ardillon de l'hameçon; il vous sera plus facile de retirer l'hameçon sans blesser le poisson.

- Retirez doucement l'hameçon à la main ou à l'aide de pinces. Si l'hameçon est profondément engagé, coupez

l'avançon. L'hameçon finira par se désagréger et sera ainsi moins dommageable pour le poisson.

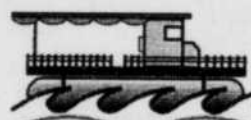
- N'épuisez pas le poisson, un combat prolongé diminue ses chances de survie.

- Manipulez le poisson délicatement en le tenant sous l'eau et en évitant de toucher ses yeux ou ses branchies. Un poisson manque rapidement d'oxygène lorsqu'il est maintenu hors de l'eau. Gardez les mains mouillées. N'utilisez pas de serre-queue. Si vous utilisez une épuisette, elle devrait être en coton avec des petites mailles.

- Réanimatez le poisson en le tenant à l'horizontale sous l'eau. S'il flotte sur le côté, remuez-le doucement sous l'eau dans un mouvement de va-et-vient pour que l'eau passe par les branchies.

Relâchez-le doucement lorsqu'il commence à se débattre.

### Pour un quai solide et sécuritaire...



LES QAIS  
PONTONS  
DE LA MAURICIE inc.

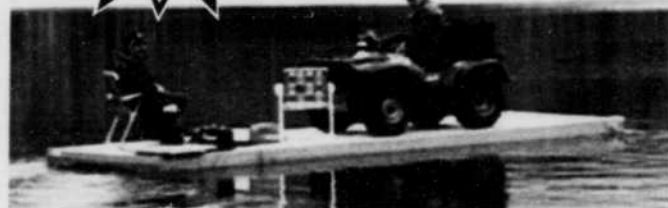
500-A, boulevard Trudel Ouest,  
Saint-Boniface

Tél. : (819) 535-5181

Télé. : (819) 535-5226

SYSTÈMES DE QAIS ET DE FLOTTEURS

Pour  
le transport  
de vos  
équipements



Un espace  
spécialement  
aménagé pour le  
moteur de votre  
quai ponton.

### Les flotteurs sont disponibles...

\*de 10 à 20 pieds de longueur!

\*de 15 à 36 pouces de diamètre!

pour une capacité de charge de 1200 à 15 000 livres!!!

### GRAND CHOIX D'ARTICLES DE CHASSE ET PÊCHE !

Hors-bord  
**SUZUKI.**

Moteurs électriques  
et BATTERIE **MINN KOTA**

CHALOUPE

Tondeuses,  
tracteurs et  
accessoires **TORO**

CANOTS  
d'aluminium Sportspal

Camping

Accessoires de marine

TONDEUSES ET ACCESSOIRES  
**LAWN-BOY.**

LOCATION DE QAIS  
Rampe de mise à l'eau, gratuite pour notre clientèle.

VENTE et SERVICE

MARINA  
**DUVAL & BUISSON INC.**  
(819) 228-4654

821, Notre-Dame Sud, Louiseville (Québec) J5V 1Y8

# DÉJÀ 35 ANS À VOTRE SERVICE



JEAN VILLEMURE

**PROPAC**  
CHASSE & PÊCHE



**VILLEMURE**  
chasse et pêche INC

1591, 9e Avenue, Grand-Mère QC G9T 1X5  
Tél. : (819) 538-8205 Téléc. : (819) 538-0169



CLAUDE VILLEMURE

**ZEBCO 33**  
**Legacy**  
Roulement à billes  
avec 100 verges de mono 10 lb

**19<sup>35</sup>\$**

Seulement 25 disponibles  
Maximum de 1 par client

**LES FAMEUX POISSONS**  
**RAPALA FLOTTANTS**



N° 5	<b>5<sup>49</sup>\$</b>	N° 11	<b>6<sup>79</sup>\$</b>
N° 7	<b>5<sup>79</sup>\$</b>	N° 13	<b>6<sup>99</sup>\$</b>
N° 9	<b>5<sup>99</sup>\$</b>	N° 18	<b>8<sup>99</sup>\$</b>

**CUILLÈRES ONDULANTES WILLIAMS**

14 couleurs disponibles



#3S argent	<b>2<sup>85</sup>\$</b>
#4S argent	<b>2<sup>99</sup>\$</b>
#5S argent	<b>3<sup>29</sup>\$</b>
#6S argent	<b>3<sup>79</sup>\$</b>



MAXIMUM 2 PAR CLIENT

**ENSEMBLE**  
**CANNE**  
**ET MOULINET**

Canne Shimano FX 2652  
Moulinet Shimano FX 4000

**SUPER**  
**SPECIAL 29<sup>35</sup>\$**



**699<sup>35</sup>\$**

**LIGHTNING BLR**  
calibre 308 Win

**BROWNING**

**ÉTUI EVERLITE**

Pour canne  
et moulinet

**19<sup>35</sup>\$**

**BOTTES EN**  
**CAOUTCHOUC**  
**AVEC FEUTRE**  
**ACTON**

**69<sup>35</sup>\$**

Fabriquées  
au Québec

Nous émettons les permis de chasse et de pêche  
**Service de cartes topographiques**  
Quantités limitées. Valable jusqu'au 1er mai 1999

Nous faisons la réparation des cannes et des moulinets  
Également, les cartes de membre des ZEC  
Chapeau-de-Paille et Gros-Brochet



**PROPAC**  
CHASSE & PÊCHE

478547



**VILLEMURE**  
chasse et pêche INC

1591, 9e Avenue, Grand-Mère QC G9T 1X5 Tél. : (819) 538-8205

Téléc. : (819) 538-0169

# Des règles à ne pas oublier

## Transport et identification du poisson

Toute personne qui transporte ou qui a en sa possession du poisson doit, à la demande d'un agent de conservation de la faune ou d'un assistant à la conservation de la faune, s'identifier et indiquer la provenance de ce poisson.

**Poissons vivants** - En tenant compte des périodes de pêche et des limites quotidiennes de prise applicables au lieu de pêche, un pêcheur peut garder vivants, durant sa pêche et sur le lieu de pêche,

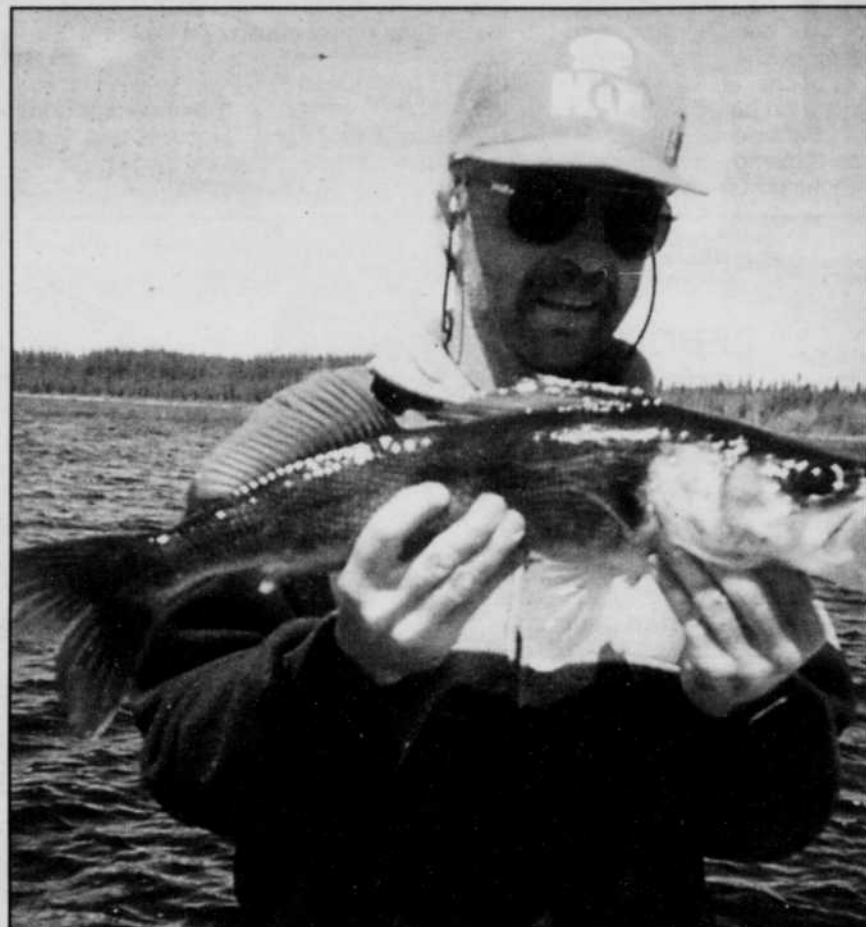
les poissons qu'il a capturés. Il est interdit de transporter vivants ces poissons hors de ce lieu. Toutefois, dans certains zones, il est permis de transporter vivants les poissons-apâts.

**Poissons morts** - Lorsqu'on a en sa possession, ailleurs qu'à sa résidence permanente, du poisson pris à la pêche sportive, celui-ci doit être dans un état tel qu'on puisse en déterminer l'espèce (en laissant par exemple sur la chair un morceau de peau suf-

fisant pour l'identifier), la longueur et le nombre. Lorsqu'une limite de taille s'applique, le poisson doit être transporté de manière à pouvoir mesurer la longueur.

Il est interdit d'expédier hors du Québec du poisson pris à la pêche sportive dont la vente est interdite.

Toutefois, il est permis d'emporter avec soi, en quittant le Québec, une quantité de poisson égale à la limite de possession autorisée pour chaque espèce.



**AVEC L'ARGENT QUE VOUS ÉCONOMISEREZ EN CARBURANT, FAITES DONC UNE BELLE SURPRISE À VOTRE FEMME...**

**(UN DÉTECTEUR DE POISSONS TOUT NEUF PEUT-ÊTRE ?)**

**PRINCECRAFT**



Bateau 18 pi SUPER PRO PLATINUM, pêche et promenade, très performant et confortable. Instrumentation complète, toit haut profil, toile rapide. Équipé d'un nouveau et puissant moteur hors-bord Evinrude 150 c.v. avec injection de carburant «Ficht».

Réduit la consommation d'essence jusqu'à 35 %, moins polluant ; pas de vapeurs quand vous pêchez ou avancez au ralenti, plus silencieux.

**AVEC REMORQUE - PRIX SPÉCIAL**  
Venez voir sur place.

**Rampe de mise à l'eau accessible et gratuite pour notre clientèle.**

**Johnson**



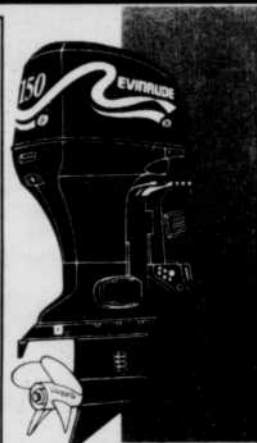
**EVINRUDE**

LES MOTEURS LES PLUS RAFFINÉS AU MONDE.



Plan de financement sur place.

871, rue Notre-Dame Sud, Louiseville, 228-2162



Plusieurs modèles de moteurs hors-bord Johnson et Evinrude en démonstration.

**30 ans**  
d'expérience.

Réparation de toute marque de moteurs hors-bord et semi-hors-bord.

**3 NOYARDS**  
Plein air

**LES FORMATEURS EN PLEIN AIR**

**Cartes et boussole**

-Cours d'une journée - 24 avril - 5 juin  
-4 mardis soirs - début 20 avril

**GPS**

-Cours d'une journée - 25 avril - 6 juin  
-2 mardis soirs - début 18 mai

**Survie en forêt (théorie)**

-2 mercredis soirs:  
5 et 12 mai



Cours dispensés au Pavillon St-Arnaud (374-2422).

Forfaits disponibles pour les groupes de la région ou de l'extérieur.

Cours privés

Pour information: 377-5197

# Renseignements aux non-résidants

Le non-résidant doit être titulaire d'un permis de pêche sportive pour pêcher partout au Québec. Toutefois, le permis de pêche du Québec n'est pas obligatoire pour pêcher dans un parc géré par Parcs Canada ou encore pour pêcher dans un étang de pêche. Dans un tel étang de pêche, aucune limite de prise ne s'applique et la pêche y est permise à l'année.

Par ailleurs, le titulaire d'un permis de pêche sportive de l'Ontario est considéré comme titulaire d'un permis de pêche du Québec pour la pêche dans la zone 25 et dans

les lacs Clarice, Labyrinthe, Raven (zone 13) ainsi que dans la partie du lac Saint-François (zone 8) située à l'ouest d'une ligne tirée à partir de la pointe Beaudette sur la rive nord à la pointe Saint-Louis sur la rive sud.

Il en va de même pour le titulaire d'un permis de pêche du Nouveau-Brunswick lorsqu'il pêche à la ligne dans les rivières à saumons Patapédia (zone 2) et Ristigouche (zones 1 et 2). Les poissons pris dans ces eaux et gardés sont considérés comme ayant été pris au Qué-

bec et on doit en tenir compte dans le calcul de la limite de prise et la limite de possession.

Le non-résidant qui désire pêcher au nord du 52e parallèle (zones 19 sud, 22 nord, 23 et 24) ou à l'est de la rivière Saint-Augustin (zone 19 sud) doit utiliser les services d'un pourvoyeur.

Pour plus de renseignements à ce sujet, on s'adresse au bureau régional du Nord-du-Québec ou à celui de la Côte-Nord.



**HONDA**  
**FOURTRAX**  
**NOUVEAUX**  
**FOREMAN 450 ES**  
Transmission électrique  
ainsi que le  
**FOREMAN 450 E** manuelle.  
Venez constater notre vaste  
choix sur le plancher.



**MEILLEURS PRIX**  
**AU QUÉBEC**  
PIÈCES ET SERVICE

**Moto Thibault**  
CAP-DE-LA-MADELEINE 819-375-2222

205, Dessureault  
Cap-de-la-Madeleine  
**375-2222**

**HONDA**  
**SHADOW**  
**AERO 1999**



**SPÉCIAL**  
**12 295\$**  
À compter de  
**221.85\$\***  
par mois (48 mois)

\* À partir de financement et location R.P.M. Honda

**Moto Thibault**  
CAP-DE-LA-MADELEINE 819-375-2222

205, Dessureault  
Cap-de-la-Madeleine  
**375-2222**

**YAMAHA** **ATTENTION PÊCHEURS !**

**Liquidation de nos modèles**

**GÉNÉRATRICES**

600 à  
6600 watts



**MOTEURS HORS-BORD**

2 à 250  
forces



**Moto Thibault**  
CAP-DE-LA-MADELEINE 819-375-2222

205, Dessureault  
Cap-de-la-Madeleine  
**375-2222**

Directement du fabricant

**ATTACHE (HITCH)**

«Qualité - Service - Prix défiant toute compétition.»

Toutes nos attaches sont conformes et elles sont «boulonnées»

**SPÉCIAL DU PRINTEMPS**

**ATTACHE ET SUPPORT À VÉLO**

DE 1 À 6 VÉLOS

Vous voulez faire affaire avec **UN VRAI SPÉCIALISTE**  
et conseiller de **27 ANS D'EXPÉRIENCE ?**

C'est notre seul vrai spécialiste, communiquez avec **Raynald.**

Dépositaire REESE et DRAW-TITE TITAN ECT.

ATTACHE D'AUTO  
**VAUGEOIS**

**Les plus belles boules en Mauricie**

1521, boul. Saint-Jean Est  
Saint-Louis-de-France  
**376-1389**

## Saisons de pêche aux Réserves fauniques Mastigouche et Saint-Maurice

Réserve faunique Mastigouche			Réserve faunique du Saint-Maurice		
Espèces	Limites quotidiennes de prise	Périodes de pêche	Espèces	Limites quotidiennes de prise	Périodes de pêche
Achigan	6 en tout	18 juin au 6 sept.	Achigan	6 en tout	18 juin au 6 sept.
Brochet	6 en tout	14 mai au 6 sept.	Brochet	3 en tout	21 mai au 6 sept.
Doré	6 en tout	14 mai au 6 sept.	Doré	6 en tout	21 mai au 6 sept.
Esturgeon	1	14 mai au 6 sept.	Esturgeon	1	14 mai au 6 sept.
Maskinongé	2	14 mai au 6 sept.	Maskinongé	2	14 mai au 6 sept.
Omble	7 en tout	14 mai au 6 sept.	Omble	7 en tout	14 mai au 6 sept.
Ouananiche	2	14 mai au 6 sept.	Ouananiche	2	14 mai au 6 sept.
Perchaude	50	14 mai au 6 sept.	Perchaude	50	14 mai au 6 sept.
Touladi, omble moulac	2 en tout	14 mai au 6 sept.	Touladi, omble moulac	2 en tout	14 mai au 6 sept.
Truites arc-en-ciel, brune, fardée	5 en tout	14 mai au 6 sept.	Truites arc-en-ciel, brune, fardée	5 en tout	14 mai au 6 sept.
Autres espèces	Aucune limite	14 mai au 6 sept.	Autres espèces	Aucune limite	14 mai au 6 sept.





**SUZUKI**  
L'expérience tant attendue<sup>MD</sup>

**Présente**

*L'ultime, le plus fameux VTT !  
La légendaire "King" de tous les VTT...*

*...et son*  
**Son Altesse Royale**  
**le tout-puissant**

**GRAND FRÈRE**



**KING QUAD**

**NOUVELLE ALLURE EN 1999!**

**LE TOUT NOUVEAU QUADRUNNER LT-F500FX**

et pour un **TEMPS LIMITÉ** vous offre

**UNE AUBAINE MUSCLÉE**

Agissez vite et recevez un **ENSEMBLE DE TREUIL GRATUIT** à l'achat de n'importe quel VTT 4 x 4 Suzuki 1998 ou 1999 neuf.

**ST-TITE 365-6370**  
**J.M. SPORTS**  
**STE-THÉCLE 289-2929** **ENR.**

**1-800-390-6370**

Conduisez comme un pro. Portez toujours un casque, des lunettes et des vêtements protecteurs.  
Ne conduisez jamais après avoir bu de l'alcool et suivez un cours de sécurité en VTT du Conseil canadien de la sécurité.



### GÉNÉRATRICES DE LA MAURICIE

Génératrices de la Mauricie est une compagnie spécialisée dans la vente et le service de :

- Génératrices portatives
- Génératrices de ferme (Pto)
- Génératrices de véhicules récréatifs
- Génératrices fixes à démarrage automatique (commerciales et industrielles)\*.

\*Informez-vous des avantages d'un contrat de service.

Nous réparons et entretenons toutes les marques et nous vendons les meilleurs !  
Pour un travail professionnel à prix sensationnel.

Appelez-nous :  
**(819) 377-4972**

### Pêche 1999

Frontispice : **Robert Buist**

Rédaction publicitaire :  
**Jean-Pierre Beaumier**

Collaboration spéciale :  
**Faune et Parcs Québec**

Télémarketing : **Monique Fortin**

Une réalisation du service de la publicité du quotidien **Le Nouvelliste**

Pour information : **376-2501**

PRINCIPALES ESPÈCES D'INTERÊT SPORTIF	ZONE	LIMITE DE PRISE	SAISON 1999-2000
Achigan	6, 15	6 en tout	18 juin au 30 nov.
	7	6 en tout	18 juin au 30 nov. 20 déc. au 31 mars
	14	6 en tout	1 <sup>er</sup> au 15 avril 15 juin au 31 mars
Brochet	6, 15	6 en tout	21 mai au 30 nov.
	7	6 en tout	21 mai au 30 nov. 20 déc. au 31 mars
	14	10 en tout	1 <sup>er</sup> au 15 avr. 21 mai au 31 mars
	18	10 en tout	28 mai au 30 nov.
Dorés	6, 15	6 en tout	21 mai au 30 nov.
	7	6 en tout	21 mai au 30 nov. 20 déc. au 31 mars
	14	10 en tout	1 <sup>er</sup> au 15 avr. 21 mai au 31 mars
	18	6 en tout	28 mai au 30 nov.
Esturgeon	7, 14, 15	1	15 juin au 31 oct.
	6	1	18 juin au 30 nov.
Maskinongé	6, 15	2	18 juin au 30 nov.
	7	2	18 juin au 30 nov. 20 déc. au 31 mars
Omble de fontaine anadrome et d'eau douce Omble chevalier anadrome et d'eau douce	14	15 en tout	23 avr. au 6 sept.
	15	15 en tout	23 avr. au 12 sept.
	7	10 en tout	23 avr. au 12 sept.
	18	20 en tout	23 avr. au 12 sept.
	6	10 en tout	23 avr. au 12 sept.
Ouananiche	14	3 *	23 avr. au 6 sept.
	18	2	23 avr. au 6 sept.
	7, 15	3	23 avr. au 12 sept.
	6	3	23 avr. au 12 sept.
Perchaude	6, 15, 18	50	23 avr. au 30 nov.
	7	50	23 avr. au 30 nov. 20 déc. au 31 mars
	14	50	Toute l'année
Saumon Atlantique anadrome (Ailleurs que dans les rivières à saumon)	7, 15, 18	1	1 <sup>er</sup> juin au 31 août
Touladi Omble moulac	6, 7, 14	2 en tout*	23 avr. au 6 sept.
	18	2 en tout*	23 avr. au 12 sept.
	15	2 en tout*	1 <sup>er</sup> juin au 6 sept.
Truites arc-en-ciel, brune, fardée	14, 18	5 en tout	23 avr. au 6 sept.
	6, 7, 15	5 en tout	23 avr. au 12 sept.
Éperlan	6, 15, 18	120 en tout	23 avr. au 30 nov.
	7	120 en tout	23 avr. au 30 nov.
	14	120 en tout	Toute l'année
Marigane Noire	6, 15	30 en tout	23 avr. au 30 nov.
	7	30 en tout	23 avr. au 30 nov. 20 déc. au 31 mars
Bar Rayé	7	Pêche interdite	
Poulamon atlantique	7, 15	Aucune limite	26 déc. au 31 mars
Autres espèces	6, 15, 18	Aucune limite	23 avr. au 30 nov.
	7	Aucune limite	23 avr. au 30 nov. 20 déc. au 31 mars
	14	Aucune limite	Toute l'année

## Saisons de pêche par espèce

\*Interdiction de prendre et de garder ou d'avoir en sa possession, un touladi provenant des zones 1 à 15 et 18 dont la longueur se situe entre 35 cm et 50 cm inclusivement, sauf dans les Parcs, les Réserves fauniques, les Zecs et dans certains plans d'eau situés sur le territoire avec droits exclusifs de quelques pourvoies de ces zones.

Outre les saisons déjà mentionnées, il existe dans la réglementation des saisons particulières qui diffèrent des dates prévues dans les zones de pêche. À titre d'exemple, le lac Saint-Pierre qui est situé dans la zone 7, a des dates de pêche différentes :

Achigan, Maskinongé Omble, Ouananiche, Bar rayé, Saumon atlantique anadrome, Truite	Même que la zone
Brochet, Doré	14 mai au 30 nov. 20 déc. au 31 mars
Esturgeon	1 <sup>er</sup> juil. au 31 oct.
Touladi	23 avr. au 12 sept.
Perchaude	7 mai au 30 nov. 20 déc. au 31 mars
Autres espèces	1 <sup>er</sup> avr. au 30 nov. 20 déc. au 31 mars

Pour les autres plans d'eau à gestion particulière, consultez la brochure des principales règles de pêche 1999-2000.



# HONDA FOURTRAX 1999

**Le parfait véhicule utilitaire et sportif.**



TRX300

La façon relaxante...



TRX450S

...de faire le travail.



TRX450ES

LES MEILLEURS  
**PRIX**  
DANS LA RÉGION

Surveillez nos promotions  
en magasin.

## GARAGE G. CHAMPAGNE

83, Principale, Lac-aux-Sables (418) 336-2920

# Saisons de pêche dans les zecs de la zone 15

Zec Menokeosawin		
Achigan	6 en tout	18 juin au 31 oct.
Brochet	3 en tout	21 mai au 31 oct.
Doré	6 en tout	21 mai au 31 oct.
Esturgeon	1	18 juin au 31 oct.
Maskinongé	2	18 juin au 31 oct.
Ombie	10 en tout	8 mai au 12 sept.
Ouananiche	3	8 mai au 12 sept.
Perchaude	50	8 mai au 31 oct.
Touladi, ombie moulac	2	8 mai au 6 sept.
Truites arc-en-ciel, brune, fardée	5 en tout	8 mai au 12 sept.
Autres espèces	Aucune limite	8 mai au 31 oct.

Espèces	Limites quotidiennes de prise	Périodes de pêche
Zec Borgia		
Achigan	6 en tout	18 juin au 31 oct.
Brochet	6 en tout	21 mai au 31 oct.
Doré	6 en tout	21 mai au 31 oct.
Esturgeon	1	18 juin au 24 oct.
Maskinongé	2	18 juin au 31 oct.
Ombie	15 en tout	8 mai au 12 sept.
Ouananiche	3	8 mai au 12 sept.
Perchaude	50	8 mai au 31 oct.
Touladi, ombie moulac	2 en tout	8 mai au 6 sept.
Truites arc-en-ciel, brune, fardée	5 en tout	8 mai au 12 sept.
Autres espèces	Aucune limite	8 mai au 31 oct.

## LE PARADIS DES AMATEURS DE PÊCHE RÉSERVES FAUNIQUES MASTIGOUCHE ET SAINT-MAURICE

FORFAIT PÊCHE	FORFAIT VILLEGIAURE	HÉBERGEMENT EN REFUGE
Le prix du forfait inclut : • l'hébergement en chalet ; • le droit d'accès à la pêche ; • l'embarcation.	Le prix du forfait inclut : • l'hébergement en chalet ; • une embarcation par chalet, sur le lac en face du chalet Les droits d'accès à la pêche ne sont pas inclus mais sont disponibles sur place.	Hébergement dans un refuge avec lits, poêle au bois, toilette sèche, éclairage au propane. Forfait pêche en refuge offert dans Mastigouche, embarcation et droit de pêche inclus. Possibilité de pêcher en rivière ou en lac selon la réserve, droits d'accès en sus.

### TARIFICATION

**FORFAIT PÊCHE :** **53<sup>50</sup>\$** par jour/personne

**FORFAIT VILLEGIAURE :** Variant de **25\$ à 40\$** par jour, par personne, selon la capacité du chalet et la réserve

**FORFAIT EN REFUGE :** Mastigouche **43\$** par jour/personne

**HÉBERGEMENT EN REFUGE :** **19\$** par jour/personne

Les taxes sont en sus pour toutes les tarifications à l'exception de l'hébergement en refuge communautaire qui est non taxable. Plusieurs séjours de pêche sont disponibles. Pour en connaître les dates, communiquez avec le service central des réservations au :

**1-800-665-6527**

7 jours sur 7, de 8 h 30 à 20 h 30

**Renseignements sur les territoires :**

Mastigouche : (819) 265-2098  
(mai à octobre) : (819) 265-6055

Saint-Maurice : (819) 646-5680  
(mai à octobre) : (819) 646-5687



RÉSERVE  
FAUNIQUE  
DU SAINT-MAURICE



RÉSERVE  
FAUNIQUE  
MASTIGOUCHE

PARTENAIRE  
EN RÉGION **Sépaq**

487915

### Zec La Croche

Achigan	6 en tout	18 juin au 12 sept.
Brochet	3 en tout	11 juin au 12 sept.
Doré	3 en tout	11 juin au 12 sept.
Esturgeon	1	18 juin au 12 sept.
Maskinongé	2	18 juin au 12 sept.
Ombie	15 en tout	7 mai au 12 sept.
Ouananiche	3	7 mai au 12 sept.
Perchaude	50	7 mai au 12 sept.
Touladi, ombie moulac	2 en tout	11 juin au 6 sept.
Truites arc-en-ciel, brune, fardée	5 en tout	7 mai au 12 sept.
Autres espèces	Aucune limite	7 mai au 12 sept.

### Zec du Gros-Brochet

Achigan	6 en tout	18 juin au 31 oct.
Brochet	6 en tout	21 mai au 31 oct.
Doré	6 en tout	21 mai au 31 oct.
Esturgeon	1	18 juin au 31 oct.
Maskinongé	2	18 juin au 31 oct.
Ombie	10 en tout	21 mai au 12 sept.
Ouananiche	3	21 mai au 12 sept.
Perchaude	50	21 mai au 31 oct.
Touladi, ombie moulac	2 en tout	21 mai au 6 sept.
Truites arc-en-ciel, brune, fardée	5 en tout	21 mai au 12 sept.
Autres espèces	Aucune limite	21 mai au 31 oct.

### Zec Kiskissink

Achigan	6 en tout	18 juin au 12 sept.
Brochet	6 en tout	21 mai au 12 sept.
Doré	6 en tout	21 mai au 12 sept.
Esturgeon	1	18 juin au 12 sept.
Maskinongé	2	18 juin au 12 sept.
Ombie	15 en tout	8 mai au 12 sept.
Ouananiche	3	8 mai au 12 sept.
Perchaude	50	8 mai au 12 sept.
Touladi, ombie moulac	2 en tout	8 mai au 6 sept.
Truites arc-en-ciel, brune, fardée	5 en tout	8 mai au 12 sept.
Autres espèces	Aucune limite	8 mai au 12 sept.

# La pêche dans les zecs de la zone 15... suite

Espèces	Limites quotidiennes de prise	Périodes de pêche
<b>Zec de la Bessonne</b>		
Achigan	6 en tout	18 juin au 12 sept.
Brochet	6 en tout	21 mai au 12 sept.
Doré	6 en tout	21 mai au 12 sept.
Esturgeon	1	18 juin au 12 sept.
Maskinongé	2	18 juin au 12 sept.
Omble	10 en tout	8 mai au 12 sept.
Ouananiche	3	8 mai au 12 sept.
Perchaude	50	8 mai au 12 sept.
Touladi, omble moulac	2	8 mai au 6 sept.
Truites arc-en-ciel, brune, fardée	5 en tout	8 mai au 12 sept.
Autres espèces	Aucune limite	8 mai au 12 sept.

<b>Zec du Chapeau-de-Paille</b>		
Achigan	6 en tout	18 juin au 30 nov.
Brochet	6 en tout	21 mai au 30 nov.
Doré	6 en tout	21 mai au 30 nov.
Esturgeon	1	18 juin au 30 nov.
Maskinongé	2	18 juin au 30 nov.
Omble	10 en tout	21 mai au 12 sept.
Ouananiche	3	21 mai au 12 sept.
Perchaude	50	21 mai au 30 nov.
Touladi, omble moulac	2	21 mai au 6 sept.
Truites arc-en-ciel, brune, fardée	5 en tout	21 mai au 12 sept.
Autres espèces	Aucune limite	21 mai au 30 nov.

<b>Zec Frémont</b>		
Achigan	6 en tout	18 juin au 31 oct.
Brochet	6 en tout	21 mai au 31 oct.
Doré	6 en tout	21 mai au 31 oct.
Esturgeon	1	18 juin au 31 oct.
Maskinongé	2	18 juin au 31 oct.
Omble	15 en tout	21 mai au 12 sept.
Ouananiche	3	21 mai au 12 sept.
Perchaude	50	21 mai au 31 oct.
Touladi, omble moulac	2	21 mai au 6 sept.
Truites arc-en-ciel, brune, fardée	5 en tout	21 mai au 12 sept.
Autres espèces	Aucune limite	21 mai au 31 oct.

<b>Zec Jeannotte</b>		
Achigan	6 en tout	18 juin au 12 sept.
Brochet	6 en tout	21 mai au 12 sept.
Doré	6 en tout	21 mai au 12 sept.
Esturgeon	1	18 juin au 12 sept.
Maskinongé	2	18 juin au 12 sept.
Omble	10 en tout	14 mai au 12 sept.
Ouananiche	3	14 mai au 12 sept.
Perchaude	50	14 mai au 12 sept.
Touladi, omble moulac	2	14 mai au 6 sept.
Truites arc-en-ciel, brune, fardée	5 en tout	14 mai au 12 sept.
Autres espèces	Aucune limite	14 mai au 12 sept.

<b>Zec Wessonneau</b>		
Achigan	6 en tout	18 juin au 12 sept.
Brochet	6 en tout	21 mai au 12 sept.
Doré	6 en tout	21 mai au 12 sept.
Esturgeon	1	18 juin au 12 sept.
Maskinongé	2	18 juin au 12 sept.
Omble	10 en tout	14 mai au 12 sept.
Ouananiche	3	14 mai au 12 sept.
Perchaude	50	14 mai au 12 sept.
Touladi, omble moulac	2	14 mai au 6 sept.
Truites arc-en-ciel, brune, fardée	5 en tout	14 mai au 12 sept.
Autres espèces	Aucune limite	14 mai au 12 sept.

<b>Zec Tawachiche</b>		
Achigan	6 en tout	18 juin au 12 sept.
Brochet	6 en tout	21 mai au 12 sept.
Doré	6 en tout	21 mai au 12 sept.
Esturgeon	1	18 juin au 12 sept.
Maskinongé	2	18 juin au 12 sept.
Omble	10 en tout	23 avr. au 12 sept.
Ouananiche	3	23 avr. au 12 sept.
Perchaude	50	23 avr. au 12 sept.
Touladi, omble moulac	2 en tout	23 avr. au 6 sept.
Truites arc-en-ciel, brune, fardée	5 en tout	23 avr. au 12 sept.
Autres espèces	Aucune limite	23 avr. au 12 sept.

## HONDA MARINE

### NOUVEAU CONCEPT!

Aussi en magasin,  
tondeuses  
débroussailleuses,  
tracteurs à gazon  
et génératrices.

Nous avons toute la gamme  
des moteurs hors-bord  
4 temps, de 2 à 130 ch



MOTEURS HORS-BORD CONSTRUITS SANS COMPROMIS DEPUIS PLUS DE 33 ANS.

**HONDA**

**Produits**

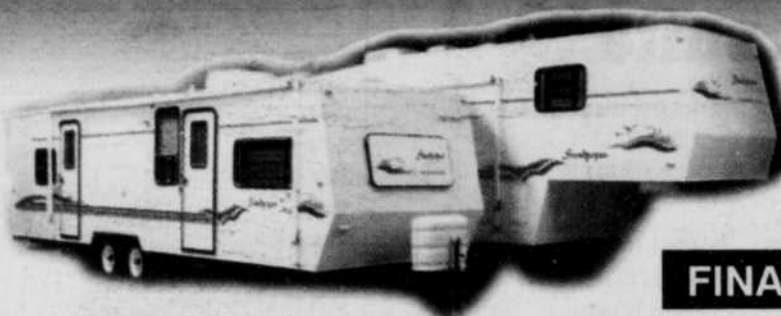
**Mécaniques**

**J.B. Pothier**  
**HONDA**

5330, boul. Royal, Shawinigan Téléphone : (819) 539-8151  
216, route 153, Saint-Tite Téléphone : (418) 365-5831



# TOUT POUR LE CAMPING



Luxueuse  
**Sandpiper**  
à prix abordable

**FINANCEMENT SUR PLACE**



**VOYAGER VERS  
L'AN 2000**

2950, 5e Avenue, Shawinigan-Sud  
(819) 536-3730

**VENTE • PIÈCES • SERVICE • LOCATION**



Ultra-  
légères **APACHE®**

**Caravanes et Caravane à sellette  
avec ou sans extension**

L'exclusive  
**Wildwood** et Wildwood Lite



**SERVICE  
APRÈS-  
VENTE  
GARANTI**



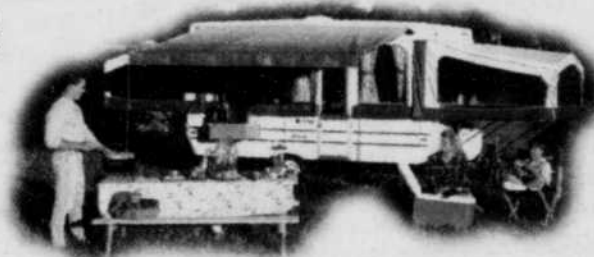
~~35 ans d'aventure~~ **STARCRAFT** ~~35 ans d'aventure~~



**Travel Star**

**Campeurs**  
plus légers  
structure aluminium  
de 6 pi à 10 pi  
extérieur fibre de  
verre

Tentes-roulotte  
**STARCRAFT**  
classique  
et  
**Venture**



**NOUVEAU**

**Starlite** Ultra-légères, 10 modèles de plancher



Le luxe  
combiné  
à l'espace.

**Prix très  
abordable**

